

Yvelines

Vers une « super commune » ?



La mairie de Saint-Germain-en-Laye pourrait accueillir le conseil municipal élargi de ce territoire de plus de 59 km² et de près de 52 000 habitants.

Les villes de Saint-Germain-en-Laye, L'Étang-la-Ville, Mareil-Marly et Fourqueux ont entamé un processus de rapprochement qui pourrait mener à leur fusion dès 2019.

TERRITOIRE

PAR SÉBASTIEN BIRDEN

Cest le premier acte de ce qui ressemble bien à des fiançailles... à quatre. Il se jouera ce soir à la mairie de Mareil-

Marly où le conseil municipal va se prononcer sur le financement d'une étude destinée à déterminer l'impact de la création éventuelle d'une commune nouvelle. Les élus de Saint-Germain-en-Laye, L'Étang-la-Ville et Fourqueux, les trois autres protagonistes du projet, ont prévu de le faire d'ici au 21 décembre.

Ce rapprochement annoncé n'est, en tout cas, « pas un sujet tabou », selon Arnaud Péricard, le maire (DVD) de Saint-Germain-en-Laye, qui précise que « la réflexion est engagée depuis longtemps avec ces villes que nous connaissons bien, que nous respectons et avec lesquelles nous travaillons déjà au quotidien ». Et l' élu d'appuyer : « Il est aujourd'hui de notre responsabilité de regarder tout ce qu'il est possible de faire pour réaliser des économies. »

L'écho se fait entendre dans les trois autres villes. Jean-Yves Bouhourd, le maire (DVD) de L'Étang-la-Ville, qui affiche pour principale motivation « l'amélioration du service rendu aux habitants », estime ainsi qu'il faut se poser la question « de savoir comment répondre aux nouveaux défis que sont l'évolution du concours budgétaire de l'État ou les réformes fiscales, avec la suppression de la taxe d'habitation ». Mais aussi « comment réussir à exister face au Grand Paris et aux con-

“

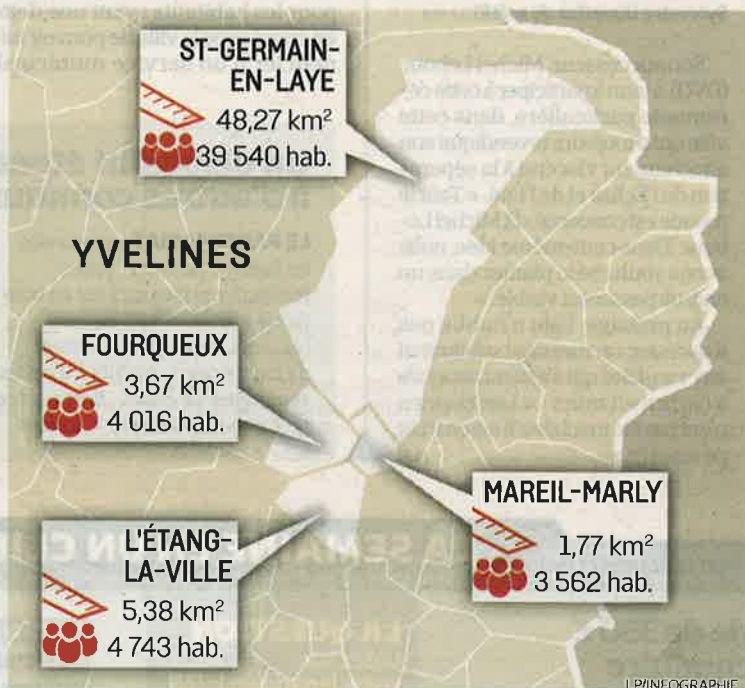
IL EST AUJOURD'HUI DE NOTRE RESPONSABILITÉ DE REGARDER TOUT CE QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES”

ARNAUD PÉRICARD, LE MAIRE (DVD) DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

traintes imposées par la région ». « Chaque chose en son temps. Pour l'instant, on ne vote pas une fusion. On mène une étude et on verra quels en sont les résultats. Mais on ne se prive d'aucune réflexion », précise-t-il.

Du côté de Fourqueux, l'idée d'un rapprochement avec Mareil-Marly et L'Étang-la-Ville avait déjà fait son chemin « depuis plusieurs années ». Elle reste d'ailleurs d'actualité puisque l'étude doit envisager un scénario alternatif n'impliquant que les trois « petites » communes. « Il faut que le projet soit étudié sans arrière-pensée et que nous allions au bout de la réflexion », appuie Bernard Ophèle, le premier adjoint. Quitte à étudier un rapprochement, « il faut voir plus loin » que la simple mutualisation des services, « une belle idée mais qui se heurte à des blocages en l'absence de pouvoir décisionnaire unique », ajoute l' élu. Et, « autant être clair : on parle évidemment d'une fusion-absorption. Devenir un quartier de Saint-Germain, pourquoi pas ? Mais il faudra conserver l'esprit village. »

Preuve en tout cas que l'idée de ce mariage à quatre fait rapidement son chemin, les principaux acteurs du dossier ont déjà en tête plusieurs questions pratiques, comme le maintien des futures mairies annexes, l'implantation des services ou même... de



L'INFORMOGRAPHIE

“

DEVENIR UN QUARTIER DE SAINT-GERMAIN, POURQUOI PAS ? MAIS IL FAUDRA CONSERVER L'ESPRIT VILLAGE”

BERNARD OPHÈLE, LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE FOURQUEUX

la dénomination des rues, compte tenu des nombreux doublons.

Si le calendrier est respecté, les choses pourraient aller très vite. « L'étude doit être terminée en juin, explique-t-on encore à Fourqueux. Et le vote sur l'éventuelle fusion devra

avoir lieu avant la fin de l'année 2018. » Elle serait alors effective au 1^{er} janvier 2019. Les conseillers municipaux des quatre villes, soit plus de 100 élus, siègeraient ensemble jusqu'aux prochaines élections municipales de mars 2020. Les électeurs de cette commune nouvelle auront alors à élire un maire commun pour un conseil municipal ramené à 45 sièges. Avec près de 52 000 habitants, ce nouveau Saint-Germain deviendrait alors la troisième ville des Yvelines, passant devant Mantes-la-Jolie, qui en compte aujourd'hui 45 000.